

Formation et recrutement des enseignants : Des évolutions qui prennent en compte les mobilisations

Le ministère de l'éducation nationale vient de rendre public un texte que l'on peut trouver sur le site du SNESUP.
http://www.snesup.fr/index.php?module=webuploads&func=download&fileId=1131_0

Voici la première réaction collective de la FSU et de ses syndicats nationaux concernés.

La détermination des personnels des universités, de la recherche, du primaire et du secondaire, réaffichée par la participation massive aux grèves et manifestations du 19 mars, les prises de position fermes de la FSU « *d'abandon du dispositif actuel et d'ouverture de négociations pour une autre réforme* », de ses syndicats nationaux et d'autres organisations, semblent avoir des retombées sur les positions du gouvernement.

Le ministre de l'Éducation Nationale, dans une adresse aux organisations syndicales, précise un certain nombre de points qui infléchissent sensiblement les projets connus jusqu'ici en matière de « mastérisation ».

Pour l'année universitaire 2009-2010, le maintien des concours dans leur forme actuelle, va permettre aux étudiants d'y voir plus clair et donne du temps pour construire un nouveau dispositif. Les propositions nouvelles apportées sur les conditions d'inscription en formation et aux concours, la formation, les concours et les droits ouverts par la réussite ou la présence à ceux-ci, constituent des pistes de travail à approfondir. Des éléments auront à être précisés (quid des candidats ayant déjà présenté un concours mais ne s'étant pas présenté en 2009 ? retombées sur le nombre de stagiaires enseignant à la rentrée 2010 ? ...)

Pour l'horizon 2011, le ministre semble travailler maintenant sur un dispositif beaucoup plus ouvert tant dans la conception de la formation des enseignants que dans l'articulation de celle-ci avec les concours, dont les modalités et la temporalité restent pour partie à construire. Le ministre reconnaît notamment qu'une formation est nécessaire après l'admission au concours, qu'elle ne peut se limiter à un simple compagnonnage et que les étudiants en master ne peuvent être utilisés comme des moyens de remplacement ou de compensation des décharges de directeur d'école. Il réaffirme que le recrutement des enseignants et CPE se fera par concours et annonce l'ouverture d'une réflexion sur les emplois réservés d'assistants d'éducation. Par ailleurs, le ministre précise pour la première fois que la revalorisation devra concerner l'ensemble des personnels.

Toutefois, ces annonces restent insuffisantes sur d'autres points : décharge de service pour les stagiaires trop faible, absence de réels pré-recrutements, flou sur le contenu de la formation de l'année de stagiaire, absence de référence aux IUFM...

La FSU et ses syndicats entendent poursuivre la mobilisation notamment dans l'action du 24 mars et ils continueront à intervenir auprès des ministères pour faire prendre en compte leurs demandes pour la formation des maîtres, notamment :

- Une année de stage, après le recrutement, qui soit une véritable année de formation en alternance et d'entrée progressive dans le métier, avec mi-temps en responsabilité et mi-temps en formation ;
- Des pré-recrutements qui permettent de prendre en compte l'allongement du nombre d'années d'études ;
- L'articulation master/concours ;
- Une conception des masters à venir inscrivant ceux-ci dans les objectifs scientifiques et professionnels de ce niveau de formation ;
- Des stages avant le recrutement centrés sur la formation des candidats ;
- La préservation du potentiel de formation des enseignants avec maintien d'IUFM rénovés adossés à la recherche en éducation. ;
- Une programmation pluriannuelle des recrutements avec un nombre de postes correspondant aux besoins ;
- La mise en place de dispositifs particuliers pour permettre aux enseignements professionnels de bénéficier d'une augmentation du niveau de formation et d'un recrutement par concours national.

Les nouvelles propositions apparaissent comme un infléchissement réel du dossier. Elles devraient permettre d'engager des discussions sur une nouvelle formation des enseignants, ce qui nécessite l'ouverture de réelles négociations, associant les différents ministères concernés.

La FSU et ses syndicats informeront les personnels et mèneront le débat avec eux pour prendre en compte leurs appréciations et propositions.

Il est indispensable qu'au delà du dossier formation des maîtres, le gouvernement réponde à l'ensemble des revendications des personnels de l'Université et de la Recherche largement portées par les syndicats de la FSU concernés. Ceux-ci poursuivront les mobilisations pour ce faire et en particulier le 24 mars.

Paris, le 20 mars 2009

Communiqué de la FSU et de ses syndicats SNES, SNUIPP, SNESUP, SNEP, SNUEP, SNETAP

Syndicat National de l'Enseignement Supérieur – 78, rue du Faubourg Saint-Denis – 75010 – Paris
Tél. : 0144799610 – Fax : 0142462656 – Courriel : accueil@snesup.fr – Site web : www.snesup.fr